

Egalité

Laïcité

Solidarité

Citoyenneté



**PROJET PÉDAGOGIQUE**  
de l'Accueil de loisirs de Jouy  
2022 - 2023



**Accueil de loisirs de Jouy**  
**30 rue du bout aux anglais - 28300 Jouy**  
**06.32.82.31.60 alsh.jouy@pep28.asso.fr**

**Les PEP 28 - 3 rue Charles Brunes - 28110 Lucé**  
**02.37.88.14.14 - www.lespep28.fr**

# SOMMAIRE

|           |          |                                      |           |
|-----------|----------|--------------------------------------|-----------|
| <b>1</b>  | <b>/</b> | <b>Projet Fédérale</b>               | <b>1</b>  |
| <b>2</b>  | <b>/</b> | <b>Projet Associatif et Éducatif</b> | <b>2</b>  |
| <b>3</b>  | <b>/</b> | <b>La Structure</b>                  | <b>5</b>  |
| <b>4</b>  | <b>/</b> | <b>Notre journée type</b>            | <b>12</b> |
| <b>5</b>  | <b>/</b> | <b>Nos objectifs</b>                 | <b>13</b> |
| <b>6</b>  | <b>/</b> | <b>Nos moyens mis en œuvres</b>      | <b>14</b> |
| <b>7</b>  | <b>/</b> | <b>Évaluation</b>                    | <b>16</b> |
| <b>8</b>  | <b>/</b> | <b>Présentation du Personnel</b>     | <b>17</b> |
| <b>9</b>  | <b>/</b> | <b>Ma fonction, mon rôle</b>         | <b>18</b> |
| <b>10</b> | <b>/</b> | <b>Projet de fonctionnement</b>      | <b>19</b> |



# Projet Fédérale

La première Guerre mondiale fait en France de nombreux dégâts tant sur le plan économique que humain. Les femmes des soldats, sans ressources, doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Par manque de revenus suffisants ou suite à des remariages, beaucoup d'enfants sont placés chez des membres de la famille.

Le pays tout entier est associé à cette douleur des familles. Les illustrations de l'époque, (timbres, cartes postales, dessins...) témoignent de la gravité de la perte humaine et des épreuves qu'elle leur impose. C'est alors que la société dans son ensemble, sensibilisée, participe à un élan de solidarité qui amène les corps de métiers (l'orfèvre, la bijouterie...) à créer des formes d'orphelinat industriel. De même, au sein des écoles publiques, des collectes ou des dons en nature sont organisés pour soutenir l'action des nouvelles associations.

Petit à petit le mouvement s'amplifie et en 1917, le principe de solidarité nationale oblige la France « à réparer les effets des conséquences de la guerre ». Le statut de pupille de la nation est ainsi créé. Il s'accompagne de la naissance d'organismes destinés à soutenir les pupilles sur le plan matériel et de l'éducation. Pour rendre plus efficace le dispositif, l'office national des pupilles de la nation se déploie dans les départements.

Au vu de l'organisation actuelle des PEP, nous pouvons considérer qu'ils sont une émanation directe des pupilles de la nation. A l'exception près, et elle est primordiale, que les pupilles de l'enseignement public sont laïcs. Les personnels de l'Education nationale, inspecteurs d'Académie et instituteurs, à l'identique des autres corps de métiers, se sont mobilisés dès 1915 autour d'associations départementales pour ensuite s'orienter, en 1917, sur la création de la Fédération générale des associations des Pupilles de l'Enseignement public. Ils défendent le caractère laïc de leur mouvement, caractère qui, aujourd'hui encore, fait leur identité. Dès 1919, le mouvement PEP est reconnu d'utilité publique.

# Projet Associatif et Éducatif

## L'Association département d'Eure-et-Loir

L'ADPEP – Association Départementale de Pupilles de l'École Publique d'Eure et Loir a été déclarée à la Préfecture du département le 20 juin 1926. Son siège est situé à l'Inspection académique d'Eure et Loir et les présidents qui se sont succédé à la tête de l'association, ont toujours été inspecteurs d'académie, recteurs ou hommes politiques.

En 1947, l'association, soutenue par Mr Villin, Inspecteur d'académie, acquiert, avec des fonds réunis par souscription par les coopératives scolaires et les instituteurs, le premier centre de vacances à Cadéac.

Situé dans les Hautes-Pyrénées, ce centre de vacances au pied de la montagne fait le bonheur de nombreux enfants des écoles publiques d'Eure et Loir. Il permet à beaucoup d'entre eux de découvrir le plaisir de la neige, puisque depuis 1961 Cadéac accueille des classes de neiges.

Le deuxième centre de vacances est créé en 1947 à Senonches, installé dans l'internat du collège « La Loge des Bois ». Ce centre est aujourd'hui devenu, après travaux, un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

En 1966, l'association prend la direction des actions menées vers les enfants handicapés et crée plusieurs centres : l'IME à Mainvilliers, les CMPP de Chartres et de Dreux, l'IME de Nogent-le-Rotrou. Elle gère actuellement huit établissements médico-sociaux.

Après la montagne et la campagne, elle propose des séjours à la mer et devient prestataire du centre de vacances de Carolles, propriété de la mairie de Mainvilliers, dans le département de la Manche. C'est le début d'une ère où les PEP deviennent prestataires auprès de plusieurs communes du département.

Aujourd'hui, les PEP28 gèrent 35 Accueils de loisirs sans hébergement et des accueils péri scolaires. Toujours à la charge des écoles, de leurs enseignants, des adhésions volontaires et des subventions des communes et du Conseil Général, l'ADPEP 28 est devenue une association très appréciée. Mais elle doit sa longue vie à un grand nombre de personnes connues du département et au travail de bénévoles.

## Le Projet Éducatif

*UN PROJET EDUCATIF FORT, DES TEMPS DE LOISIRS POUR REpondre AUX ATTENTES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS :*

Le projet éducatif privilégie plusieurs axes :

- Apprendre à vivre ensemble
- S'enrichir d'expériences nouvelles, culturelles et sportives ou scientifiques
- Accéder à plus d'autonomie
- Favoriser des initiatives individuelles
- Participer à des projets collectifs
- Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité
- Comprendre l'environnement pour le respecter

Des accueils adaptés

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

Des possibilités pour tous

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.

Des activités multiples et enrichissantes

Alliées à une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.



# Un Projet Partagé

## Avec les équipes

L'organisation des accueils est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs qui en sont garants. Chaque équipe adhère au projet éducatif, élabore et met en œuvre un projet pédagogique dans le cadre de ce projet éducatif. Chacun est un acteur de l'économie sociale et de l'éducation populaire.

**Equipe de Direction :** Le directeur est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il est le garant du bon déroulement du séjour et de la mise en œuvre et de l'exécution du projet pédagogique. Il est le gestionnaire de l'équipe et participe à la formation des animateurs. Il assure les relations avec les familles.

**Equipe d'Animation :** Répondant aux conditions réglementaires actuelles, elle est associée à la réalisation du projet pédagogique à travers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'animation. Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis.

## Avec les jeunes et les familles

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables (présentation de la structure, inscription, information, contact quotidien, enquêtes de satisfaction, rencontres autour des réalisations des enfants et des jeunes...).

## Avec les partenaires

Les temps éducatifs que vit l'enfant s'inscrivent dans une logique de complémentarité (éducation « partagée ») dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations... est responsable et auxquels tous doivent contribuer.

## Avec les personnes en situation de handicap

Les PEP s'engagent à favoriser l'intégration dans les accueils de loisirs des personnes handicapées, à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne handicapée, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertation pour un bon déroulement du séjour de ces personnes.



## DES LIEUX A VIVRE, DES TEMPS A VIVRE :

Chaque accueil de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable, notamment sur les temps de vie collective.

Les repas sont un moment fort de la journée et favorisent l'échange et la convivialité ; ils sont un moment d'éducation à la vie en société.

Le rythme de vie s'équilibre entre moments d'activité, moments de repos et temps d'échanges entre jeunes et équipes d'encadrement.

L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation.

Les activités de sensibilisation à l'environnement permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit.

L'activité remplit son rôle si elle s'inscrit dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les équipes veillent donc à mobiliser l'ensemble des compétences et des ressources disponibles. Les activités, proposées par les enfants ou les animateurs, constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu. Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, entraînent des acquisitions diverses et par là-même sont sources de plaisir.

Le transport est un moment éducatif qui se prépare et dont l'organisation engage la responsabilité de l'association qui l'organise. Toutes les conditions de sécurité y sont réunies.

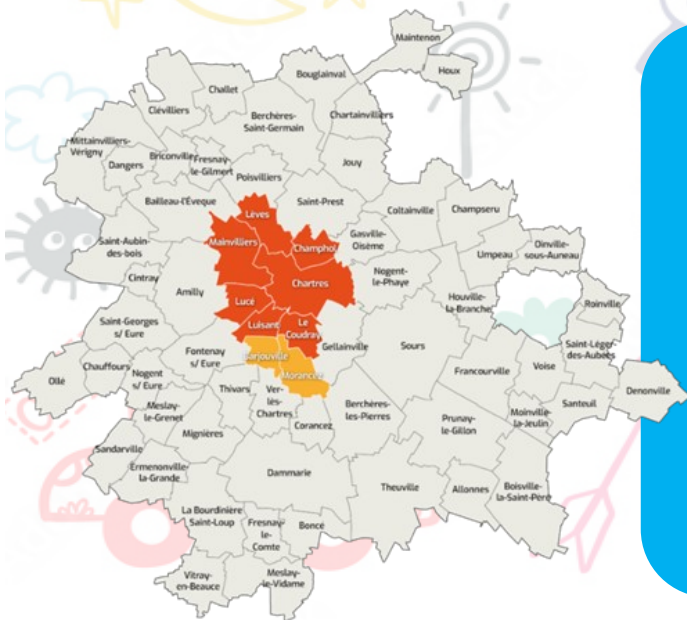
# La Structure

L'accueil de loisirs de Jouy est un accueil collectif de mineurs (ACM). Il est localisé dans la commune de Jouy. Situé au nord-est de l'agglomération Chartres, sa localisation lui confère un accès rapide à celle-ci. La ville de Jouy fait partie de Chartres Métropole. Associé à cette communauté d'agglomérations, il a été décidé de déléguer la gestion du service d'accueil périscolaire à une association les PEP 28. Une délégation de service publique a été signée entre Chartres Métropole et l'Association Département des Pupilles de l'Enseignement Public d'Eure-et-Loir (ADPEP 28). Cette délégation concerne les communes suivantes : Saint Georges sur Eure, Amilly, Bailleau l'Evêque, Jouy, Bouglainval, Maintenon, Saint Léger les Aubées, Dammarie, Morancez, Saint Prest et Sours.



L'année dernière, Chartres Métropole avait opté pour un nouveau mode d'inscription, proposant deux choix : forfait ou occasionnel. Ce choix a été reconsidéré par Chartres Métropole à la suite de plusieurs retours de familles qui se voyaient fréquemment face à des places non disponibles. La famille en occasionnel. L'inscription uniquement occasionnelle a fait son retour. Les familles doivent à présent penser aux dates d'inscriptions et remplir un formulaire d'inscription à avant chaque début de période. Néanmoins, la peur du manque de place disponible se fait moins forte.

L'accueil de loisirs s'ouvre sur un écrin de verdure. En effet, les enfants bénéficient d'un grand espace de verdure au cœur de la structure. De plus, la ville de Jouy s'est construite dans un environnement boisé important. Les enfants peuvent avoir accès à un étang, une forêt et des chevaux qui se trouvent proche





# ESPACE

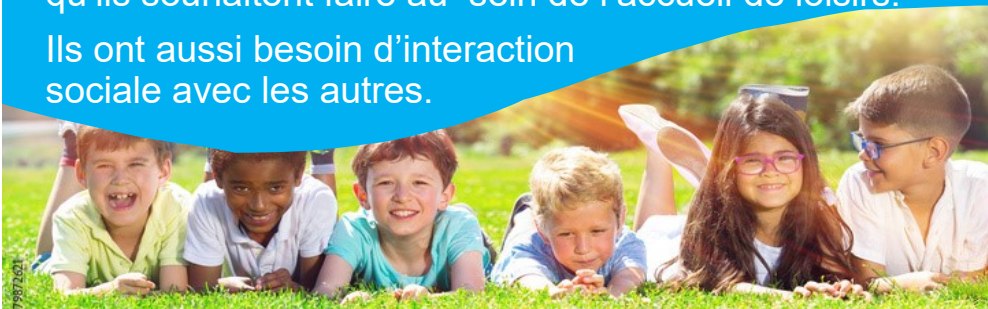
JEUNES

*Chartres Métropole*

Les enfants accueillis sont issus de Jouy, ainsi que des villes de milieu rural et limitrophes à la communes d'implantation telles que : Saint Prest, Poisivilliers, Soulaire, Coltainville, Gasville-Oisème, Champseru ; Chartainvilliers, Saint Piat, Yermenonville, Bailleau-Armenonville et Mevoisin. Nous avons un pôle maternel et un pôle élémentaire. Cela permet d'accueillir des enfants âgés de 3 à 12 ans au sein l'établissement. Nous accueillons aussi de manière ponctuelle un groupe d'adolescents sur les périodes de vacances.

Au cours de l'année précédente, les restrictions liées au protocole COVID-19 ont été fortement diminuées, jusqu'à leur niveau socle. Les enfants peuvent se mélanger, se rencontrer, se confronter et surtout s'amuser ensemble, tous à âge confondu. En juin dernier, nous avons pu organiser un événement familles au cœur de la structure. Le lien avec les familles est important à Jouy. Elles sont soucieuse du bien-être de leur enfant et les enfants ont besoin d'explications claires et la possibilité de choisir ce qu'ils souhaitent faire au sein de l'accueil de loisirs.

Ils ont aussi besoin d'interaction sociale avec les autres.



## Le public ados

Comme énoncé plus haut, nous accueillons au sein de la structure un groupe d'adolescents. Cet accueil a été mis en place dans le cadre du lancement d'un nouveau programme d'accueil du public adolescents sur le territoire de Chartres Métropole, initié l'année dernière. En effet, la volonté de la communauté de communes est d'aller vers les jeunes là où ils se trouvent et quand ils sont disponibles. Le souhait à terme est de mobiliser des jeunes sur des projets avec des thématiques les concernant.

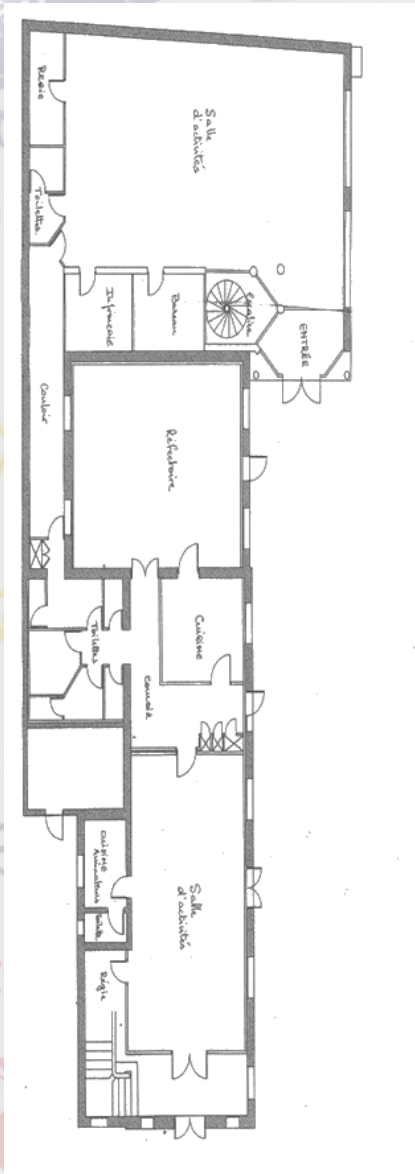
La mobilisation des jeunes passe par une facilité pour les familles d'inscrire leur adolescent. Une augmentation des points d'inscription sur le territoire de Chartres Métropole et une inscription adaptée par internet. Au total 6 lieux de rassemblement ont été prédéfinis, pour l'accueil des jeunes le matin et le soir, pour les périodes de vacances : les accueils de loisirs de Sours, Dammarie, St Georges sur Eure, Bailleau L'Evêque, Maintenon et Jouy.

Avec ce nouveau dispositif, le souhait des élus locaux est de permettre à l'équipe encadrante d'être présente aussi sur les collèges et les lycées de secteur.

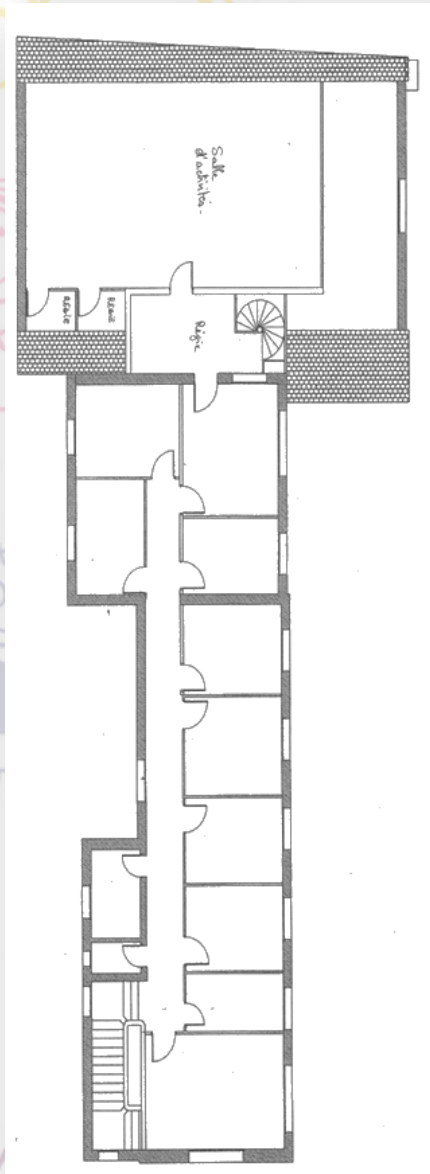
Début 2022, cette nouvelle formule a permis à l'équipe de réaliser des événements ponctuels sous la forme d'activités extérieures les samedis après-midi dans certaines communes du territoire. Un projet de séjour d'été est en cour d'élaboration avec le groupe de jeune accueillis depuis un an.



## Bâtiment Principal Partie élémentaire et restauration

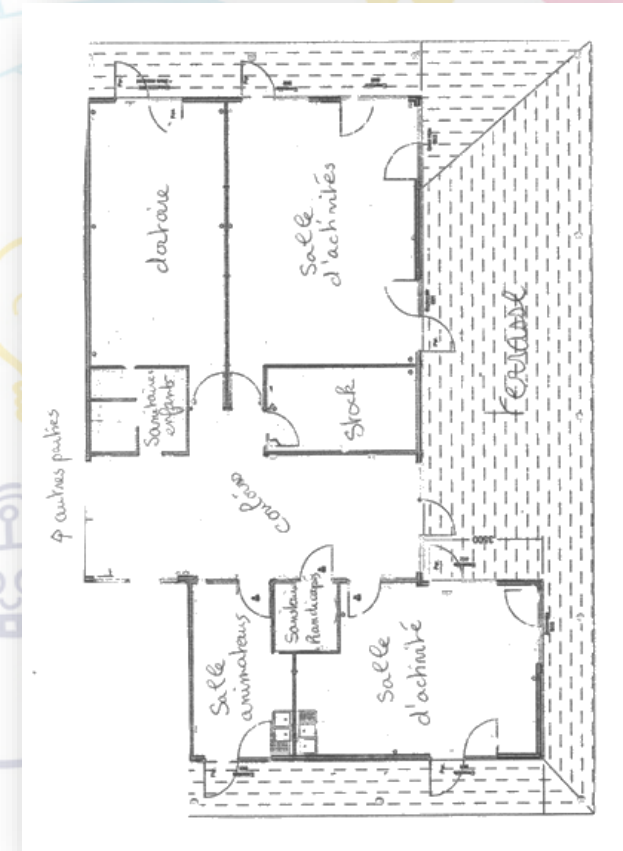


Rez-de-chaussée



1er Etage

## Extension Partie maternelle



**PLAN DE LA  
STRUCTURE**







## Les Menus

Ce menu est un exemple de ce qui peut être proposé aux enfants. Les repas sont fournis par la Restauration Collective de Chartres Métropole (RCCM). Après les inscriptions, nous fournissons les effectifs de commandes pour les repas. Les enfants ayant un régime différent ou prise en charge dans le cadre d'un Plan d'Accueil Individualisé ont un repas correspondant à leur régime alimentaire, dans le but d'adapter le menu à leur besoin.

Depuis l'été, il nous est possible de choisir de façon précise la quantité de chaque élément composant notre menu. Cela nous permet de répondre plus aisément aux envies et besoins des enfants.

Nous sommes livrés par les services de la RCCM directement le matin pour le repas du midi. Ces livraisons s'effectuent en camion frigorifique. Une attention particulière est portée à la chaîne du froid. La température est donc prise à la sortie du camion, à la sortie du frigo avant la mise au four et à la sortie du four avant le service à table.

### Mercredi 17 Novembre

|  |    |                             |   |
|--|----|-----------------------------|---|
|  Carottes râpées à la vinaigrette | OU | Salade en chiffonnade       |  |
|  Sauté de bœuf sauce marengo      | OU | Emincé végétal sauce tomate |   |
| Flan de courgettes   | OU | Petits pois                 |  |
|  Chanteneige                      | OU | Bleu douceur                |  |
| Beignet framboise  | OU | Tarte aux pommes            |   |

### Vendredi 19 Novembre

|  |    |                             |   |
|--|----|-----------------------------|---|
| Betterave vinaigrette  | OU | Chou rouge à la vinaigrette |  |
| Œufs durs béchamel   | OU | Falafel menthe et coriande  |   |
| Haricots verts persillade  | OU | Poêlée provençale           |   |
|  Tomme noire            | OU | Kiri                        |  |
|  Semoule au lait en pot | OU | Flan pâtissier              |   |

## Accueillir les familles

Dans un accueil de loisirs les publics ciblés sont les enfants. Notre cœur de métier est de permettre aux enfants d'acquérir des apprentissages, des valeurs et les grands principes de la vie collective. Ces bases leur permettront dans l'avenir de s'intégrer plus facilement à la société. Nous intervenons auprès de ces futurs citoyens seulement pour quelques heures. Il est primordial de travailler avec les familles dans ce sens. Le principe de coéducation est prépondérant dans nos pratiques et nos manières de travailler. Comme le dit un proverbe africain : « il faut tout un village pour élever un enfant ». Le lien avec les familles est d'une grande importance.

Pour accueillir au mieux les familles, notre principal axe de travail sera sur la communication que nous avons auprès d'eux.



**Le premier canal de communication** est internet. Les PEP 28 ont conçu un site internet permettant aux familles d'avoir accès aux informations les plus importantes : numéro de téléphone, email, adresse, planning de la période, projet pédagogique, dossier d'inscription, règlement intérieur et calendrier d'inscription. La direction de l'accueil a aussi la possibilité d'envoyer un mail aux familles si nécessaire et reste disponible pour échanger avec le directeur ou par téléphone de tout questionnement des familles.



**Le deuxième canal de communication** est un panneau d'information. Ce panneau reprend certaines informations du site, comme les plannings ou le calendrier d'inscription. Il y a aussi les menus de la semaine, les goûters prévus et une liste d'affaires demandées aux familles afin d'équiper leur enfant lors de leur venue à l'accueil. Ce panneau est installé à l'entrée de l'accueil les jours d'ouverture. Un deuxième panneau peut être installé ponctuellement pour informer des jours de sortie et des besoins liés à celle-ci ou tout autre informations.



**Le troisième canal de communication** est la transmission orale. Le matin, cela comprend un accueil chaleureux et bienveillant des enfants, demander les informations importantes liées à la nuit : Est que votre enfant a bien dormi ? Est-il en forme ce matin ? Le soir, c'est le résumer de la journée par l'animateur ou l'animatrice, qui fait l'accueil, ou la description d'un moment positif et/ou négatif de la journée : Par exemple : Elle a gagné à notre jeu de ce matin. Prévenir d'un problème survenu dans la

**Le quatrième et dernier canal de communication** sera d'inclure plus les familles dans la vie de l'accueil. Cela passera par des demandes de matériel divers comme des bottes ou tout autre matériel pouvant nous être utile. Un espace café rencontre famille sera de temps en temps installé Pour prendre le temps d'échanger avec les familles.

## Accueillir les enfants

Comme nous avons pu l'écrire plus haut l'enfant est au cœur de nos préoccupations. Notre tâche principale est de permettre à l'enfant d'évoluer dans un lieu propice à ce qu'il puisse devenir un individu maître de son corps (physique et psychologique), sociable, tolérant et respectueux.

Pour aboutir à cette finalité, nous mettons en place un fonctionnement, qui va être décrit dans les pages suivantes: Cela passe par la détermination d'une journée type, d'un fonctionnement, d'une manière de voir l'apprentissage de chaque chose.

Ces apprentissages sont importants. L'animation auprès d'enfant est souvent faite de petite victoire, d'une évolution lente et progressive. L'équipe d'animation se doit d'être dotée d'un certain nombre de qualités et de compétences indispensables au bon accompagnement de l'enfant : savoir se remettre en question, être patient, savoir écouter et être bienveillant. C'est avec cette recette que nous nous présentons comme Co éducateur à l'enfant dans les aspects de sa vie à l'accueil de loisirs.

### Les apprentissages physiques

Ces apprentissages passent souvent par ce que nous appelons des ateliers de motricité et ou des activités manuelles simples et des chants à mouvement.

Les ateliers de motricité sont des parcours d'obstacles ou des relais, qui permettent aux enfants d'appréhender le fonctionnement mécanique de leur corps. Cela les aide à évoluer dans leur manière de marcher, de s'accroupir, de sauter, de courir ou encore de lancer des objets comme un ballon.

Les activités manuelles favorisent la motricité fine des enfants. La motricité fine concerne les mains. Pour garantir un apprentissage de la motricité fine, l'autonomie est un axe d'entrée. Comme le dit un proverbe : « C'est en forgeant qu'on devient forgeron ». Ici le proverbe se vérifie c'est en utilisant c'est main qu'on devient manuel.

Bien entendu, l'évolution dans ces apprentissages dépend fortement de l'idée de choix. En effet, les enfants ayant le choix des activités qu'ils pratiquent, ce sont eux qui déterminent la rapidité d'apprentissage à laquelle, ils sont assujettis.

### Les apprentissages psychologiques

L'éducation psychologique est liée au rapport que les enfants ont aux autres. Les accueils collectifs de mineurs, comme l'ALSH de Jouy, travaillent sur l'idée de groupe. La vie en collectivité est l'axe le plus important d'un accueil. Une équipe d'animation travaillera toujours sur le collectif avant de travailler sur l'individuel. C'est dans ce but, que chaque 1<sup>er</sup> jour d'accueil, le programme du matin est immuable : jeux de connaissance ou de présentation et jeux collectifs. Nous permettons la prise de contact entre les membres du groupe et amorçons une dynamique de groupe pour le reste du séjour. Le respect de soi, des autres, des lieux et du matériel. La répartition des tâches quotidiennes comme débarrasser la table ou la préparation du goûter favorise le travail d'équipe.

Dès qu'un enfant ne se sent pas à sa place dans le groupe, nous écoutons et nous nous efforçons de résoudre le conflit pour l'enfant avec le groupe.

# Notre journée type

**7h00 à  
9h00**

C'est l'accueil des enfants et des familles, nous prenons le temps de prendre les informations pour la journée. Les enfants ont accès aux coins permanents dans les salles d'activités.

**9h00 à  
11h45**

C'est le temps d'activité du matin. Sur ce temps, un appel définitif est effectué. Il nous permet de connaître le nombre exacte d'enfants présents. La préparation du repas du midi et nos protocoles de sécurité ne se font pas sans cette donnée.

Les activités sont proposées par les animateurs et une répartition des enfants se fait selon leurs envies.

Ce temps se termine à 11h45 pour les élémentaires.

Pour les maternelles, ce temps se termine à

**11h30 à  
13h30**

C'est le moment du repas pour tous. Les enfants échangent entre eux. Les animateurs prennent aussi le temps de faire plus ample connaissance avec les enfants.

Le repas dure en moyenne 1 heure pour chaque groupe. Il est suivi d'un temps libre.

**13h30 à  
14h00**

C'est l'accueil de mi-journée. Les enfants inscrits en matin avec repas sont récupérés par leur famille et les enfants inscrits en après-midi sont déposés. Un temps d'échange avec la famille s'effectue.

**14h00 à  
16h15**

Nouveau temps d'activité pour chacune des tranches d'âges. Les plus petits des maternelles sont invités à aller à la sieste. Tout enfant exprimant l'envie de se reposer, peut participer à ce temps.

**16h15 à  
17h00**

C'est l'heure du goûter! Les enfants profitent tous ensemble de cette collation dans une ambiance conviviale. Chez les élémentaires, les membres du groupe sont invités à participer à la préparation et au service. Tous les instants sont bons pour l'apprentissage.

**17h00 à  
19h00**

C'est l'accueil du soir! Les enfants sont récupérés par leur famille. Nous prenons le temps d'expliquer la journée de l'enfant avec ses points positifs, négatifs et les temps forts.



# Nos objectifs

## **Objectif Général n°1: Favoriser l'entraide et la solidarité entre les enfants.**

Objectifs opérationnels:

- 1.1 Permettre le mélange des tranches d'âge durant les activités,
- 1.2 Développer la solidarité active des enfants, ayant acquis des compétences, que d'autres ont en cours de développement,
- 1.3 Améliorer la notion de respect vers les autres, vers le matériel et vers le lieu.

## **Objectif Général n°2: Garantir une activité physique régulière.**

Objectifs opérationnels:

- 2.1 Mise en place d'un rituel sportif chaque début de journée, pour bien commencer la journée,
- 2.2 Respecter le besoin et le rythme de chaque enfant autour d'activités physiques régulières.

## **Objectif Général n°3: Découverte et sensibilisation à l'environnement.**

Objectifs opérationnels:

- 3.1 Découverte de l'environnement urbain et rural de Jouy,
- 3.2 Etude de la faune, de la flore et du vivant,
- 3.3 Sensibilisation au respect de l'environnement.

Sur l'année deux projets fil-rouge seront mis en place par les équipes:

- Pour les maternelles: Le projet sera mis en place autour de la découverte des jeux du cirque et de la fête foraine.
- Pour les élémentaires: Un projet autour de la science et du bricolage.

# Nos moyens mis en oeuvre

**Dans le but de fournir un résultat concret, il nous faut déterminer les moyens à mettre en œuvre pour valider les objectifs.**

## Objectif générale n°1

- ⇒ Laisser aux enfants le choix des activités quelque soit la tranche d'âge dans chaque groupe.
- ⇒ Mise en place de grand jeux intergroupes pour le mélange des maternelles et des élémentaires.
- ⇒ Organiser des temps jeux libres entre maternelles et élémentaires de façon régulière.
- ⇒ L'accueil matin se fait dans une seule salle entre 7h00 et 8h00.
- ⇒ Pour chaque activité les plus grands seront incités à aider les plus jeunes dans la limite de leur capacité.
- ⇒ Mettre en place des règles de vie et s'en servir pour chaque rappel au respect.



## Objectif générale n°2

- ⇒ Mise en place d'une activité ritualisée pour les maternelles en début de matinée.
- ⇒ Mise en place de grands jeux sportifs pour les élémentaires chaque jour.
- ⇒ Avoir une attention particulière aux besoins et envies des enfants en matière de sport et de repos.



### Objectif générale n°3

- ⇒ Organisation de sortie de découverte de la ville de Jouy
- ⇒ Mise en place d'activités ou jeux permettant la découverte de urbain et rurale
- ⇒ Mise en place d'activités scientifiques autour de la découverte de la faune et de la flore dans notre prairie et au niveau des étangs de Jouy
- ⇒ Création de jeux autour du respect de l'environnement
- ⇒ Faire des rappels au respect de l'environnement dès que le moment est opportun.
- ⇒ Programmation d'un événement « Je ramasse les déchets de ma ville » à Jouy et/ou à Chartres



### Projets fil-rouge

#### Projet CIRCUS et Fête FORAINE:

- ⇒ Mise en place d'activités décoration autour du cirque et de la fête foraine.
- ⇒ Organisation d'un spectacle de cirque
- ⇒ Organisation d'un événement famille autour de la fête foraine
- ⇒ Mise en place de temps d'apprentissage des activités du cirque
- ⇒ Création d'une maquette géante de fête foraine
- ⇒ Mise en place d'activités individuelles sur la fête foraine.

#### Projet Science et Bricolage:

- ⇒ Mise en place d'activités scientifiques journalières
- ⇒ Visionnage de vidéos courtes sur la vulgarisation scientifique
- ⇒ Création d'une cabane solide pour les enfants
- ⇒ Mise en place de temps de bricolage pour la construction de la cabane
- ⇒ Conception des plans de la cabane.





# Évaluation

Pour l'évaluation, l'équipe d'animation s'est dotée de trois outils. Le premier est un cahier de note. Ce dernier permet de prendre des notes sur toute constatation, que l'équipe pourrait faire dans la journée en lien avec les objectifs. Le deuxième outils est une évaluation faite par les enfants. Un temps d'échange sera mise en place en fin de journée pour prendre les impressions de chacun. Le troisième outil est le tableau, ci-après, utilisé à chaque fin de période.

Ces informations recueillis seront également annotées dans le cahier de note.

Les bilans de fin de période seront ensuite utilisés pour établir le bilan général du projet annuel.

| Grille de bilan d'équipe   |   |   |   |   |                               |             |
|--|---|---|---|---|-------------------------------|-------------|
|  |   |   |   |   |                               |             |
| Très satisfaisant  | 1 |   |   |   | Accueil de Loisirs de Jouy    |             |
| Satisfaisant   | 2 |   |   |   |                               |             |
| Moyen  | 3 |   |   |   | Période: Mercredi / Vacances: |             |
| Insatisfaisant   | 4 |   |   |   | Dates: du            au       |             |
| Très insatisfaisant  | 5 |   |   |   |                               |             |
| Intitulé   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5                             | Observation |
| <b>Le Projet</b>   |   |   |   |   |                               |             |
| Obj 1: Favoriser l'entraide et la solidarité entre les enfants.                  |   |   |   |   |                               |             |
| Obj 2: Garantir une activité physique régulière.                                 |   |   |   |   |                               |             |
| Obj 3: Découverte et sensibilisation à l'environnement.                          |   |   |   |   |                               |             |
| Les objectifs fixés ont-ils été atteints?  |   |   |   |   |                               |             |
| Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées? |   |   |   |   |                               |             |
| Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les sorties?          |   |   |   |   |                               |             |
| <b>L'équipe</b>  |   |   |   |   |                               |             |
| Il y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe?                       |   |   |   |   |                               |             |
| Il y a-t-il eu mixité dans l'équipe en âge et en expérience?                     |   |   |   |   |                               |             |
| Il y a-t-il eu des échanges et du travail en commun?                             |   |   |   |   |                               |             |
| Il y a-t-il eu de la place pour chacun?  |   |   |   |   |                               |             |
| Comment ont été les relations équipe pédagogique et équipe de service?           |   |   |   |   |                               |             |
| Comment ont été les relations équipe pédagogique et équipe de direction?         |   |   |   |   |                               |             |
| <b>Le Fonctionnement</b>   |   |   |   |   |                               |             |
| Comment a été l'organisation de l'accueil?                                       |   |   |   |   |                               |             |
| Les moyens matériels ont-ils été suffisants?                                     |   |   |   |   |                               |             |
| Il y a-t-il eu respect des horaires (accueil, activités...)?                     |   |   |   |   |                               |             |
| Comment a été la préparation des activités?                                      |   |   |   |   |                               |             |
| Comment a été la préparation et la gestion des sorties?                          |   |   |   |   |                               |             |
| Comment ont été les intervenants extérieurs?                                     |   |   |   |   |                               |             |
| Comment a été la gestion des temps calme?  |   |   |   |   |                               |             |
| Comment a été la gestion des repas?  |   |   |   |   |                               |             |
| <b>Les enfants</b>   |   |   |   |   |                               |             |
| Comment a été la participation des enfants?                                      |   |   |   |   |                               |             |
| Les activités ont-elles été adaptées à l'âge des enfants?                        |   |   |   |   |                               |             |
| L'écoute et la prise en compte des enfants a-t-elle été effectuée?               |   |   |   |   |                               |             |
| Il y a-t-il eu respect des rythmes des enfants?                                  |   |   |   |   |                               |             |
| Comment a été la gestion des enfants "difficile"?                                |   |   |   |   |                               |             |
| <b>Les parents / Familles</b>  |   |   |   |   |                               |             |
| Comment a été la communication avec les parents?                                 |   |   |   |   |                               |             |
| Il y a-t-il eu prise en compte des demandes des parents?                         |   |   |   |   |                               |             |
| Comment a été la participation et l'implication des parents?                     |   |   |   |   |                               |             |

# Présentation du personnel

## **Brice Leconte**

Directeur diplômé du BPJEPS LTP et du PSC1  
Permanent CDI avec 7 ans d'ancienneté  
Fonction Secondaire : Assistant Sanitaire



## **Julie Gatineau**

Agent de service mercredis et juillet  
Permanente CDI avec 1 ans d'ancienneté

## **Julie Vayer**

Agent de service vacances  
Permanente CDI avec 1 ans d'ancienneté

## **Marine Lebegue**

Animatrice BAFA – Agent d'entretien  
Permanent CDI avec 6 ans d'ancienneté

## **Céline Leturmy**

Animatrice CAP Petite Enfance  
Permanent CDI avec -1 ans d'ancienneté

## **Benjamin Boulenger**

Animateur BAFA  
Permanent CDI avec -1 ans d'ancienneté

## **Yanis Khelladi**

Animateur BAFA  
CDD Du 01.09.2022 au 07.07.2023 avec -1 ans d'ancienneté

## **Samba DIALLO**

Animateur non diplômé  
CDD du 01.09.2022 au 07.07.2023 avec 5 ans d'ancienneté

## **Alison Guernet**

Animatrice CAP Petite enfance  
Permanent CDI avec 1 ans d'ancienneté

## **Aurélie Maillard**

Animatrice BAFA  
Permanente CDI avec 10 ans d'ancienneté

## **Christian BORICAUD**

Animateur BAFA-BAFD  
Permanent CDI avec 6 ans d'ancienneté

## **Anaïs Daumin**

Animatrice BAFA  
CDD du 11.10.2022 au 28.02.2023 avec -1 ans d'ancienneté

## **Adline Gallas**

Animatrice CAP Petite Enfance  
Permanente CDI avec 5 ans d'ancienneté  
Présente du 01/03/2023 au 07/07/2023

# Ma fonction, mon rôle

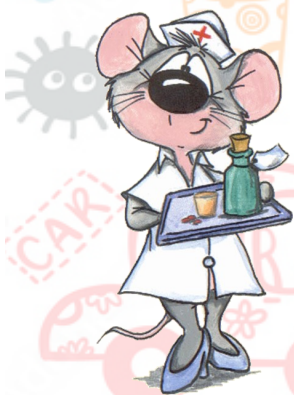
## Le rôle du directeur ou de la directrice

- ⇒ Responsable de la **qualité** et de la **sécurité** de l'accueil et du public
- ⇒ **Fonction Pédagogiques**: gestion et recrutement des équipes, formation et évaluation, respect des besoins du public, partenariats, CAF.
- ⇒ **Communication**: Partenaires, équipes, enfants/ jeunes, familles.
- ⇒ **Fonctions de gestion**: Réunions, budget, sorties, bus, cantine...etc.
- ⇒ Elaboration du **projet pédagogique** et des **bilans**
- ⇒ Représentant de **l'association** et de **ses valeurs**
- ⇒ **Fonction de direction et d'animation**: Temps de travail supérieur à la seule présence des enfants.
- ⇒ Titulaire du **B.A.F.D.**, **B.P.J.E.P.S.** ou diplôme supérieur de l'animation



## Le rôle de l'assistant ou l'assistante sanitaire

- ⇒ Animateur BAFA titulaire du **PSC1** ou d'un diplôme équivalent
- ⇒ Gestion et mise à jour des **fiches sanitaires** et **projet d'accueil individualisé (PAI)**
- ⇒ **Inform**er la direction et l'équipe d'animation des différentes **pathologies importante** chez les enfants.
- ⇒ Mise à jour de la **pharmacie de l'accueil** et des **trousses de secours**
- ⇒ Maintenir une bonne hygiène dans l'infirmerie pour **garantir le meilleur accueil** possible pour chaque enfant.
- ⇒ Prend contact avec un **médecin**, les **pompiers** ou le **Samu**, en cas de signe de maladie, blessures, accident.
- ⇒ **Vérifier** les carnets d'infirmerie



## Le rôle de l'animateur et de l'animatrice

Depuis 20 ans, le rôle de l'animateur a bien évolué. Les services de contrôle de l'état ont la volonté de professionnaliser ce secteur d'activité. Cette volonté a pour finalité d'améliorer la sécurité des mineurs présent sur les structures, la qualité des activités et projets proposés. La professionnalisation passe essentiellement par une demande constante au gestionnaire des structures d'accueil d'envoyer leur équipe sur des formations comme le CPJEPS et le BPJEPS. A la différence du BAFA et du BAFD, qui sont des brevets d'état utilisable dans un cadre volontaire, le CPJEPS et le BPJEPS sont des diplômes professionnels, ayant une équivalence avec les diplômes universitaires. Ces diplômes apportent des compétences accrues sur la méthodologie de projet et la pédagogie.



- ⇒ Respecte la **sécurité** et le règlement intérieur de la structure.
- ⇒ Acteur du bon développement et du bien-être de son public
- ⇒ **Communication** avec la direction, l'équipe, les familles et les enfants
- ⇒ Préparation en amont des activités et gestion des temps avec le public, rangement et petit entretien
- ⇒ Implication et responsabilisation concernant son comportement éducatif
- ⇒ Participation à l'élaboration du **projet pédagogique**
- ⇒ Force de proposition et de projets nouveaux
- ⇒ Réceptif, à l'écoute, compréhensif, tolérant, patient, respectueux
- ⇒ Membre d'une **équipe** sous le regard de la direction.
- ⇒ Titulaire du **BAFA**, d'un diplôme équivalent ou en cours de formation



# Projet de fonctionnement

## Moments de repos

### Temps calme

Le temps calme se fait le plus souvent chez les maternels, dans le groupe des plus grands 5 ans et plus. Ce temps dure entre 30 et 45 min. Il permet aux enfants de se reposer dans un environnement calme et serein.

### Temps libre

Les enfants ont un temps libre à l'extérieur juste avant le début des activités le matin, juste après le repas du midi et après le goûter :

- Avant les activités du matin : A ce moment de la journée, certains enfants ont déjà passé près de 2 heures dans la salle d'accueil. Il leur faut un vrai temps pour souffler et ensuite entamer la matinée.
- Après le repas, le temps libre fait la jonction entre matin et après-midi. Les enfants sont libres de faire ce qu'ils veulent à l'extérieur tout en respectant les consignes de vie de l'accueil.
- Après le goûter, les enfants vont entamer le temps d'accueil dans leur salle, certains y seront durant les 2 heures d'accueil jusqu'à l'arrivée de leur famille; L'équipe profitera de ce temps en fin de journée de passer le balai et de désinfecter la salle.
- 

### La sieste

Chez les maternels et plus précisément les 3 ans et 4 ans, la sieste est nécessaire. A cet âge leur corps a besoin d'un plus grand nombre d'heures de sommeil sur 24 heures. La sieste est un moment important et un sommeil réparateur nécessaire.

## Politesse

Nous insistons sur l'emploi des formules de politesse de base entre tous: bonjour, bonsoir, s'il vous plaît, merci, au revoir et pardon.

## Téléphone

De manière générale, l'utilisation des téléphones pour les animateurs se doit d'être limitée : s'informer pour les activités, mettre de la musique, regarder l'heure, prendre des notes.

## Repas

### Midi

Donner le feu vert pour commencer à manger par un « BON APPETIT ».

Nous ne forçons pas les enfants à manger, ils doivent faire la démarche de goûter. Le responsable de table sert les enfants qui sont à sa table; Les enfants mangent ce qui leur est servi. Aucun enfant ne quitte la table si la table n'est pas propre.

Avant de passer à table les enfants passent aux toilettes, si les enfants demandent à aller aux toilettes pendant le repas nous les autorisons en rappelant qu'il faut prendre ses précautions avant le repas.

Si trop de bruit, faire un « ALLO, ALLO ».

Un protocole d'accueil a été mis en place par les PEP 28, ce document demande un lavage de mains régulier dans la journée. Au moment des repas, il est demandé à l'enfant de se laver les mains avant et après chaque repas. Lorsqu'il est à table l'enfant ne peut plus se lever et se sont les animateurs qui font le service. Pour le débarrasage des tables, les enfants rassemblent leurs assiettes, couverts, verres et déchets au bout de la table.

### Goûter

Le goûter se prend en commun à la fin de l'après-midi, une fois toutes les activités terminées. Comme à midi, les enfants se lavent les mains avant et après. Parfois, le goûter est « fait maison » durant la journée sur un temps d'activité. Un goûter témoin est constitué et les enfants ayant participé à la confection sont félicités et remerciés.



## Hygiène vestimentaire

Les animateurs doivent être vigilants sur l'habillement des enfants. Il doit avoir un accompagnement plus important pour les plus jeunes dans la gestion de leurs affaires personnelles. Cette vigilance doit être de chaque instant. Chacun garde ses affaires et y fait à attention : « Tu dois ramasser ta veste ! », « Met tes chaussons et range tes chaussures ! », « N'oublie pas ton écharpe ! », etc...

## Hygiène corporelle

Les animateurs doivent être vigilants à l'hygiène corporelle des enfants. Cette surveillance doit se faire à l'arrivée de l'enfant : est-il propre en arrivant ce matin à l'accueil de loisirs. Elle se fait également à chaque passage aux toilettes.

Le protocole d'accueil COVID prévoit un lavage régulier au savon des mains des enfants et des salariés. Sur la journée type ci-dessus, nous prévoyons jusqu'à 9 passages pour se laver les mains pour les enfants. Ce protocole n'est plus précautionné cependant nous gardons le lavage de mains dès que nécessaire.

## Tentative de fugue et fugue avérée

En parler à l'équipe. Ne pas montrer qu'il y a un problème, garder son sang-froid.

**Pour les tentatives :** si l'on intercepte, rester calme, essayer de comprendre la signification, réagir en fonction, tester les intentions en suivant à distance discrètement.

Fugue avérée : Prévenir la direction, 15 min de recherche, au bout de ce laps de temps appel de la gendarmerie (par la direction).



## Les vols

Effectuer une prévention lors des règles de vie. S'assurer que ce soit bien un vol, rassurer la personne victime du vol, rassembler le groupe et expliquer les conséquences du vol sur la vie du groupe, proposer au voleur de déposer l'objet de façon anonyme dans un lieu isolé et faire un rappel à la loi.



## Violence / conflits

La violence n'est pas tolérée. Mais si conflit, il faut le désamorcer en écoutant les différents protagonistes. Laisser un temps d'apaisement si nécessaire puis amener l'enfant à présenter des excuses et à prendre conscience des conséquences de ses actes. Les sanctions doivent être réparatrices, élaborées avec l'enfant, il faut veiller à la compréhension de la sanction par l'enfant.

Il faut se laisser la possibilité de différer la sanction afin d'en parler en équipe.

Une zone sera définie en zone de décompression, où l'enfant pourra crier et exprimer sa colère. Cette zone sera mise en place si besoin. Un minuteur permettra à l'enfant de revenir dans le groupe quand il se sent prêt.

Il ne faut pas hésiter à s'appuyer sur l'équipe, passer le relais à un collègue si nous n'arrivons pas à gérer le conflit.

S'il y a un conflit violent, il faut éloigner le groupe pour qu'il n'assiste pas à ce moment et que les jeunes ne soient pas de « spectateurs ».

Une zone de paix sera mise en place pour la gestion des conflits.

## Tabac

Les équipes d'animation et de service ne fument pas avec les jeunes ni dans les locaux.

### Les animateurs

Un espace fumeurs spécifique sera établi. Des pauses pourront être prises pour fumer en prévenant les collègues. Ces pauses ne pourront se prendre pendant les temps d'activité et les temps de repas.

Les animateurs non-fumeurs doivent aussi s'accorder des temps de pause.



## Les soins

Un assistant sanitaire est désigné pour la gestion de l'infirmerie, de la pharmacie, ainsi que des trousse de secours. D'autre part, il devra aussi veiller au suivi et à la bonne prise des médicaments pour les enfants ayant un traitement médical.

La gestion des bobos est faite par l'animateur, il faut remplir le registre d'infirmerie. Pendant les sorties il faut avoir sa trousse à pharmacie et remplir le registre au retour.

Si crise d'épilepsie : laisser la crise se passer en protégeant la personne, mettre à l'écart tout objet présentant un danger et le groupe, une fois la crise terminée mettre au repos, rassurer le reste du groupe.

## Les comment ça va ?

Les groupes sont constitués par tranches d'âge. Chaque animateur se place dans un lieu différent et les enfants sont libres d'aller avec l'animateur et le groupe qu'il souhaite. Les questions abordées sont : les relations entre jeunes, avec les animateurs, les activités, la chambre, la nourriture ...

Les animateurs animent ces temps pour que les enfants s'expriment.

**Récurrence de ces temps :** Ces temps de concertation auront lieu tous les jours ou à intervalle régulier.

## Règles de vie en collectivité

Les règles seront créées et discutées avec les enfants à chaque début de période. Il faut rester constamment vigilant au respect des règles de vie par les enfants et l'équipe d'animation.



## **Relation avec les enfants**

Avoir une relation équitable avec chaque enfant. Être à l'écoute, faire preuve de patience. Faire attention à l'exclusivité ou au favoritisme.

## **Relation entre animateur, avec la direction, avec l'équipe de service**

Respect, discussion et communication. Faire le lien avec l'équipe de service, présenter les personnes, les intégrer dans l'équipe.

Mettre en place un cadre sécurisant entre animateurs pour que chacun puisse s'exprimer, pouvoir s'appuyer les uns sur les autres, écouter les autres. Avoir un discours d'équipe envers les enfants.

S'il y a des dysfonctionnements en parler lors des réunions de travail.

## **Les Sorties**

Les sorties doivent être préparées : il faut que la liste des enfants soit à jour sur le panneau de fiche en T, l'animateur doit avoir la liste des enfants qui partent avec lui, dans son sac une trousse pharmacie, un téléphone, goûter, tenue de rechange, talkie-walkie, ...

Bien entendu, les gestes barrières seront pris en compte et au mieux respectés. Nous prévoyons aussi du gel hydro alcoolique, plus facile à transporter.

Pour les sorties à la journée il faut anticiper pour le pique-nique.

Rappel : Elémentaire : 1 animateur pour 12 enfants. Dans l'eau, 1 animateur pour 8 enfants. Sortie vélo, 1 animateur pour 6 enfants .

## **Nature / Environnement**

L'accueil de loisirs est situé dans un écrin de verdure. Il paraît logique de faire des liens avec l'environnement dans lequel il est situé. Un animateur spécialisé sera présent sur les mercredis de Janvier et Février. Le projet jardin sera un second moyen de faire le lien avec notre environnement et la nature qui entoure l'accueil.

## **Être bienveillant**

Nous essaierons de créer des relations d'écoute attentive avec les enfants. Lorsqu'un enfant parle à un animateur, ce dernier se concentre vers lui pour échanger ou bien s'il ne le peut, le dire à l'enfant.

Les tournures de phrases négatives sont à éviter, les remplacer par des tournures positives. Inclure l'enfant dans la réflexion de la construction des consignes et des limites.

**Attention à la maltraitance verbale et physique des animateurs envers les enfants ; des enfants entre eux également et des enfants envers les animateurs.**